

Ministère de l'Industrie des
mines et de l'artisanat
- correspondance

1A121A985-16121A986

/S.J./M.J./

REPUBLIQUE RWANDAISE



MINISTRE DE L'INDUSTRIE,
DES MINES ET DE L'ARTISANAT
B. P. 73 — KIGALI

OCIR-Thé 24/12/86

Kigali, le 16 DEC. 1986

N° 2785 /08/02.22/86

A traiter par *Agée*
Date entrée : 19-12-86
N° Classement 24119/08

Référence :

Objet : Financement du programme
de formation et de
recherche de l'Office
du Thé.

Monsieur le Ministre du Plan
KIGALI

Monsieur le Ministre,

Suite à la lettre n° 08.02/0702/86/02/G1
du 3 Octobre 1986 m'adressée par l'Office du Thé et dont copie vous a été réservée
au sujet de l'objet repris en marge, j'ai l'honneur de vous demander d'intervenir
auprès de la Délégation de la Commission des Communautés Européennes au Rwanda
dans le cadre de négociations du financement du programme de formation et de
recherche de l'office du thé sur le Fonds Stabex.

Copie pour information à:

- Son Excellence Monsieur le Président
de la République Rwandaise
KIGALI
- Monsieur le Ministre des Affaires
Etrangères et de la Coopération
KIGALI
- Monsieur le Délégué de la Commission
des Communautés Européennes
KIGALI
- Monsieur le Directeur de l'Office
du Thé
KIGALI

LE MINISTRE DE L'INDUSTRIE,
DES MINES ET DE L'ARTISANAT

NGIRIRA Mathieu.



cl OCIR-The'

Env. le 13-6-85

REPUBLIQUE RWANDAISE
MINISTRE DE L'INDUSTRIE,
DES MINES ET DE L'ARTISANAT
BP 73 KIGALI

Kigali, le - 5 JUIN 1985

N° 1147/08/02.2/85

A traiter par
Date entrée 7-6-85
N° Classement 77665/08

SOFRECO
9, rue Alfred de VIGNY
75008 PARIS
FRANCE

Messieurs,

J'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre référencée C 500/JJBT/Rol/3668 m'adressée dans le cadre de l'étude de réhabilitation du secteur théicole et de porter à votre connaissance que l'appel d'offres s'adresse à toutes les entreprises ayant le siège social dans les pays membres de la Banque Africaine de Développement.

Si cette condition est satisfaite, votre société sera consultée.

Par ailleurs, j'ai noté dans la liste de ses références techniques, que la SOFRECO a réalisé en 1980, pour le BOTSWANA, les études portant sur la production et la transformation du sorgho. Puis-je vous demander de me communiquer des renseignements sur ces études que vous jugerez accessibles au public?

Veuillez agréer, Messieurs, l'assurance de ma considération distinguée.

LE MINISTRE DE L'INDUSTRIE,
DES MINES ET DE L'ARTISANAT,

Mathieu NGIRIRA.

Copie pour information à:

-Son Excellence Monsieur le Président
de la République Rwandaise,
KIGALI

-Monsieur le Ministre de l'Agriculture,
de l'Elevage et des Forêts,
KIGALI